

ACQUISITION D'UN CONDENSEUR

ETAPES	Informations complémentaires
<p><u>Analyse de l'existant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu d'installation du condenseur ; plan • Remplacement d'un ancien condenseur ? • Installation d'un nouveau condenseur ? • Raccordement à quelle partie de l'amont de l'installation ? • Raccordement à quelle partie de l'aval de l'installation ? • Degré d'automatisation de l'existant <ul style="list-style-type: none"> ○ Manuel total, ○ ½ automatique ○ Automatique ○ Asservissements par rapport au teillage : lesquels ? ○ Dispositifs de signalisation ? • Détection des bourrages sur condenseur actuel ? • Mode de réduction des bourrages ? • Y-a-t-il eu une étude aérolitique au moment de l'installation du condenseur ancien ? Quels sont les résultats ? • Le nouveau condenseur est-il installé à la place d'un cyclône ? • Y-a-t-il eu des dysfonctionnements dans « l'ancien » système ? Lesquels ? 	
<p><u>Expression des besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature(s) et quantité de matière à « séparer ». En repartant des capacités de ou des lignes de teillage (préciser mini maxi), • Etude aéraulique à réaliser en tenant compte de l'existant (besoins en air), • Vitesse d'aspiration 	<p>Date début des travaux Date et divers renseignements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage en sécurité • Pas de bourrage • Prévoir intervention : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mode ○ Maintenance • Prise en compte des besoins + Marge de manoeuvre
<p><u>Expression des contraintes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace disponible pour placer le condenseur, • Accessibilité et interventions en sécurité, • Problèmes de raccordements au réseau « air » ou à toute autre énergie, • Problèmes aérolitiques. 	

Elaboration du cahier des charges

- Conditions d'utilisation du matériel :
 - Matière à travailler : déterminer de façon précise ce que l'on veut travailler,
 - Définir les objectifs de production,
 - Bien définir les situations anormales prévisibles, en particulier les bourrages ou enroulement accidentel admissibles !

- Les choix technologiques
 - Technologie souhaitée (grilles, axe du rotor, taille condenseur...),
 - Niveau d'automatisation, d'asservissement ?
 - Accessibilité aux zones d'intervention et de maintenance, et fréquence d'intervention,
 - La réalisation d'une étude aéraulique qui intègre l'existant et/ou qui redéfinit les besoins en « air ». Objectif principal à rechercher : équilibre des « pressions ». S'interroger sur compatibilité réseau transport pneumatique avec aération-assainissement de l'air ?
 - Prévoir les hauteurs de « chute » et le raccordement avec l'aval compatible avec le fonctionnement du condenseur,
 - Définir les besoins en électricité. Qui se charge de la conception et de la réalisation de l'installation électrique ?
 - Définir de façon précise les conditions de démarrage, les dispositifs d'arrêts,
 - Définir de façon précise les indications et signalisations nécessaires ainsi que le lieu de leur « perception »,
 - Indiquer niveau de pression.
 - ➔ Prise de mesures

- La sécurité et les conditions de travail
 - Type de protection et de protecteurs, adapté en fonction des fréquences d'accès
 - Fréquence des accès en zone dangereuse,
 - Place disponible pour permettre les contrôles, réglage, maintenance,
 - Nécessité de voir la zone protégée,
 - Prise en compte du poids et des moyens de manutention (phases d'installation et maintenance),

Type de fibre, graine, anas... et déchet d'égrenage

PLAN d'implantation

à réaliser avant le début des travaux et validé par les 2 parties.

Les grandes lignes de l'étude à définir !

Ordre de démarrage, conditions d'arrêts de l'équipement.

Point à débattre tout particulièrement
Vérifications initiales : vitesse d'air, pressions...

- Choix et disposition des organes de commandes de service, priorités aux ordres d'arrêts.
 - Couleurs normalisées,
 - Niveau d'éclairage de la zone de travail,
 - Niveau sonore, indiqué dans la notice,
 - Risque incendie.
 - Opérations de surveillance : éléments à surveiller,
- Incidence de l'environnement sur l'équipement
 - Température,
 - Aération ventilation,
 - Empoussièrement extérieur,
 - Hygrométrie,
 - Vibrations,
 - Réseau électrique notamment régime de neutre.
 - Indice de protection poussière et eau.
- Incidence de l'équipement sur l'environnement
 - Etude aéraulique : rappels des principes de base,
 - Perturbation réseau air,
 - Bruit émis,
 - Emission poussière.
- La maintenance
 - Equipement et procédure fiable de consignation/déconsignation,
 - Fourniture nomenclature pièces de rechange,
 - Plan du réseau électrique d'alimentation,
 - Identification des zones d'intervention,
 - Modes opératoires,
 - Périodicité des opérations préventives,
 - Utilisation d'une assistance à la détection de pannes.
- Notice d'instructions
 - Rédigée en français,
 - Comprend les indications relatives à l'équipement pour son installation, sa mise en service,
 - Instructions pour les interventions,
 - Matériels ou dispositions à prendre pour les interventions,
 - Opérations particulières ou exceptionnelles,
 - Comprend les différents plans et schémas, nécessaires à l'exploitation,
 - Mentionne les conditions d'utilisation prévues et les contre-indications d'emploi,
 - Indique le niveau sonore et vibratoire.

Séparation, Condamnation et signalisation
Dissipation et vérification, (cf doc INRS
ED 754).

Nom du technicien

- Les conditions générales
 - Nom et fonction des interlocuteurs dans l'entreprise,
 - Désignation du maître d'œuvre,
 - Conditions commerciales et administratives (Ex : déclaration CE de conformité, plaque CE),
 - Délais, pénalités, garanties.

- Le transport et la livraison
 - Transport, assurance, emballage,
 - Déchargement
 - Qui, quand, comment ?
 - Moyens et conditions de levage et de manutention (centre de gravité, dispositif d'élingage...),
 - Conditions de sécurité, plan de prévention.

- Le montage
 - Réalisation des travaux préliminaires,
 - Conditions de mise en place, grue, entreprise spécialisée...,
 - Passages des engins, vérification des allées de circulation,
 - Travaux de raccordements aux réseaux,
 - Conditions de sécurité, coactivité entre entreprises, plan de prévention.

- L'installation, la réception et la mise en service
 - Conditions de mise en service,
 - Conditions de réception technique,
 - Conformité du matériel : qui certifie la conformité de l'installation. Marquage, déclaration de conformité, fourniture de la notice d'instructions...

- La formation et l'information du personnel
 - Qui, où, comment ?
 - Formation sur les conditions d'utilisation,
 - Formation aux procédures particulières (maintenance...),
 - Informations sur les contre-indications d'emploi,
 - Information sur les risques et les dispositions et les dispositifs associés.

Ce document résulte d'un travail collectif réalisé par des entreprises de teillage de lin : Coopérative de Teillage du Plateau du Neubourg, Agylin, Terre de Lin, Linière de Bosc Nouvel, Linière du Ressault ainsi que de la Mutualité Sociale Agricole (Service Prévention des Risques Professionnels) - Haute Normandie et du Service Régional de l'Inspection du travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles – Haute Normandie.